

Actions du *Plan d'intervention spécifique — Chaleur extrême* Clientèle hébergée / RAC, CRD, CHSLD, MDAA et URFI

Version du 2026-04-01

ÉTAPE 1 — VEILLE SAISONNIÈRE

- Informer le personnel du PIS-CE ; Planifier les ressources humaines requises si une mobilisation est déclenchée ;
- Prévoir les ressources matérielles (eau, collations, climatisation, uniformes légers, literie adaptée) ;
- Diffuser les stratégies à appliquer auprès des usagers ;
- Sensibiliser votre équipe aux effets de la chaleur (se référer au *Guide de prévention pour le personnel de la santé*) ;
- Identifier les haltes fraîcheur (locaux climatisés disponibles) et créer un protocole de transfert pour les usagers vulnérables (critères, modalités, durée, responsable, fréquence).

ÉTAPE 2 — ALERTE

- Transmettre l'avis d'Alerte aux membres du personnel ;
- Surveiller l'état de santé de la clientèle, surtout les plus vulnérables ;
- Revoir les mesures de prévention à appliquer : hydratation, rafraîchissement des locaux, accès aux haltes fraîcheur, ajustements selon les besoins des usagers.

ÉTAPE 3 — MOBILISATION

Surveillance accrue

- Surveiller les signes de détérioration de l'état de santé chez les usagers (se référer au *Guide de prévention pour le personnel de la santé*) ;
- Remonter les situations critiques à la CMUSC.

Actions à mettre en place

- Transmettre l'avis de Mobilisation aux membres du personnel ;
- Activer les mesures de rafraîchissement (eau, climatiseur, vêtements légers) ;
- Garder les rideaux, les fenêtres et les portes d'unités fermées. Laisser les portes des chambres et bureaux ouvertes pour assurer la circulation d'air ;
- Changer la literie des usagers au moins une fois par jour et retirer les couvertures épaisses dans les chambres non climatisées ;
- Compléter l'état de situation (SharePoint, si applicable) ;
- Appliquer la procédure prévue pour le déplacement des usagers vers les haltes fraîcheur.

ÉTAPE 4 — DÉMOBILISATION

- Transmettre l'avis de Démobilisation aux membres du personnel ;
- Lever les mesures de prévention ;
- Participer aux activités de rétroaction ;
- Identifier les ajustements ou améliorations à intégrer au plan.